

Mission Haras nationaux dans LE DEPARTEMENT DE LA REUNION

La Réunion, dont l'image est davantage une île paradisiaque, est également un morceau de notre territoire sur lequel le cheval n'est pas moins présent qu'en métropole. Les dernières évaluations, issues du recensement Agreste 2006, font état d'effectifs situés entre 1 200 et 1 500 chevaux dont 600 dans les établissements équestres et 450 dans les exploitations agricoles.

En matière d'élevage, 4 étalons agréés y sont stationnés ; 2 Pur-sang privés, 2 étalons HN ; un Mérens et un Selle français, pour servir les juments d'une cinquantaine d'éleveurs. Cette activité de production modeste ne permet pas de produire l'ensemble des besoins locaux et une importation annuelle moyenne de 50 équidés vient compléter le renouvellement et le développement des effectifs.

S'agissant de l'équitation, 24 établissements se répartissent le territoire, dont les établissements de tourisme équestre recensés par le CRE (comité régional d'équitation). Ils accueillent plus de 2 500 cavaliers licenciés, avec une progression de plus de 8% par an et une évaluation du nombre de cavaliers non licenciés de 1 500. L'activité touristique s'appuie sur 270 kms de sentiers de randonnées, dont 72 pour les randonnées équestres.

Le département de la Réunion fait partie des DOM TOM dans lesquels **Les Haras nationaux ont un correspondant local : Joël GRONDIN**, technicien de la Direction de l'agriculture et de la forêt attaché au service d'économie agricole. Réunionnais de naissance, il est très actif dans le monde associatif et sur cette île de 1 80 kms de circonférence. Il est un acteur du développement agricole connu et reconnu des agriculteurs éleveurs et des élus.

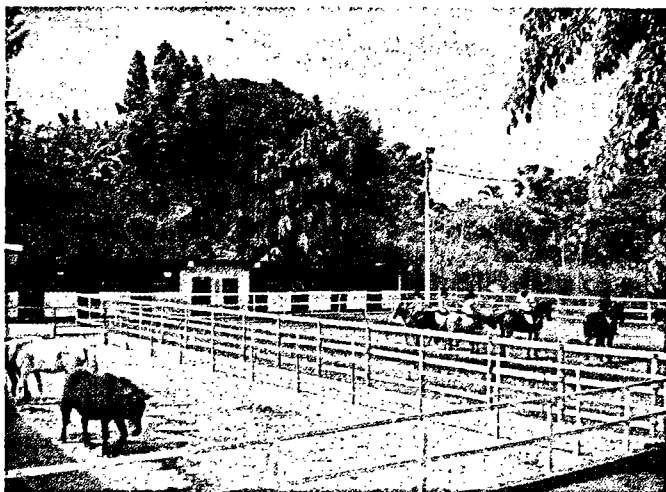
Ce correspondant assure, toute proportion gardée et dans le cadre d'une lettre de mission cosignée par son directeur et la direction territoriale Nord-est et Outre-mer, l'ensemble des missions Haras nationaux. Ainsi, tant en reproduction avec gestion des dossiers d'élevage, qu'en identification en veillant à la réalité de l'identification généralisée, il représente au quotidien notre établissement dans l'île et constitue le guichet unique de nos activités.

En outre, dans le cadre de **la mission de développement et d'animation de la filière** et comme le font les délégués régionaux en métropole, nous avons souhaité, par le biais de rencontres avec les collectivités locales, les institutions et les socioprofessionnels, et sur la base d'une opportunité de projet fédérateur pour l'ensemble de la filière, soutenir la structuration et la cohésion de celle-ci et sa capacité à s'engager dans un projet.

A l'issue de rencontres avec des structures aussi variées que le groupement de défense sanitaire, la fédération des coopératives agricoles, le comité régional du tourisme, la direction du développement agricole du conseil régional de la Réunion, la direction départementale jeunesse et sport, ainsi qu'avec les structures de la filière équine (conseil du

cheval, comité régional d'équitation, comité de tourisme équestre) ou des acteurs indépendants (maréchal-ferrant, propriétaire d'écurie de sport, établissement équestre), une synthèse collective a été réalisée avec la participation de la quasi totalité des acteurs rencontrés et d'autres, parmi lesquels ceux qui n'avaient pu être rencontrés, chambre de commerce, SRFD-DAF (service régional de la formation et du développement - direction de l'agriculture et de la forêt), lycée agricole de St Paul, des élus de la chambre agriculture et des techniciens de filières d'élevage.

Cette démarche, qui a offert une des premières occasions de réunir ensemble les acteurs de la filière, a surtout permis de faire apparaître de façon très forte la réalité d'une **identité « Cheval Réunion »**. Certes, en phase de consolidation, elle est en train de se construire et les acteurs se sentent de moins en moins isolés. Le besoin commun mis en évidence est celui d'une animation capable d'accompagner la mise en place des différentes familles de la filière, en particulier pour les moins structurées comme l'élevage, le tourisme équestre et l'équitation de pleine nature... Cette animation, ressentie comme nécessaire, apporterait la transversalité et la diffusion de l'information, éléments cruellement absents jusqu'alors.



Les axes les plus porteurs de la consolidation d'une filière équine à la Réunion sont :

- rompre l'isolement, affirmer les identités et gommer les différences pour en faire une force de négociation ;
- encadrer les actions par la profession ;
- diffuser exhaustivement l'information afin de contribuer à une culture cheval ;
- développer l'identification pour disposer d'un

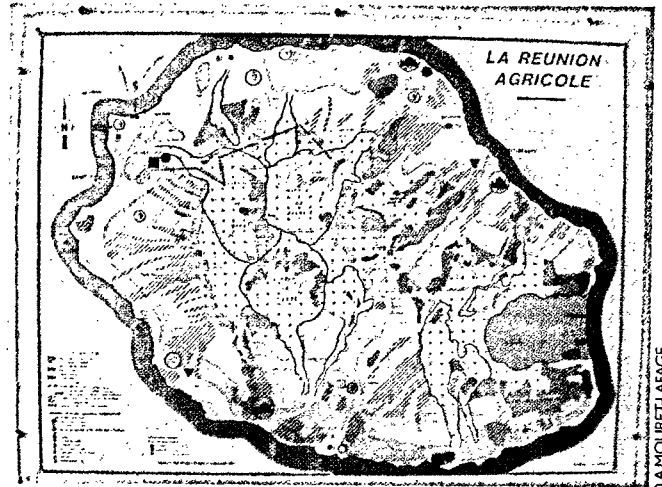
recensement exact des équidés et des détenteurs ;

- conforter la formation qui consolide les identités de chacun des acteurs.

Le Conseil régional du cheval de la Réunion s'est affirmé comme la structure de cohésion des acteurs d'une filière équine, soutenu en cela par la fédération des coopératives agricoles, permettant de préciser aux acteurs « cheval » les conditions requises pour la constitution d'une filière agricole (producteurs identifiés et regroupés, produits correspondant à un marché, structure de valorisation et commercialisation des produits).

Notre correspondant, dans sa fonction de « délégué régional » va, comme en métropole, apporter notre soutien, notre expertise et contribuer, à la demande du Conseil du cheval, à la mise en place d'une projet de développement de la filière cheval sur l'île Bourbon. Pour cela, il dispose de l'ensemble des connaissances et des expertises de l'établissement. ■

Alain MOURET-LAFAGE



© AMOURET-LAFAGE



© AMOURET-LAFAGE